



Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	40
Titulaires Présents	31
Suppléants avec vote	4
Pouvoirs	3
Nombre de votants	38
Date de la convocation	22/05/2026
Certifié exécutoire le	02/06/2026
Date d'affichage	04/06/2026
Envoyé en préfecture le	04/06/2026

Le premier juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes d'Affieux, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BAYLE Christophe, BEZEAU Sophie, BORT Jean-Pierre, BOUDIN Olga, CASSAN Stéphanie,

CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, DUBOIS Céline, DUPUY Nathalie, DUVAL Patrick, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LAURENT André, LEFEVRE Corinne, LEGRAIN Alexia, LELIEVRE Marie-Christine, LELIEVRE Carla, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, MORATILLE Gérard, PETIT Christophe, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, URBAIN Jean-Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : DELAUNAY Jean-Paul, COIGNAC Sébastien, GOUMOT-LABESSE Lionel, SENEJOUX Philippe.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, GAGE Pascal, DANTONY Christophe, ORZOLEK Catherine.

EXCUSES : BERNARD Sylvain (donne procuration à ENSERGUEIX Jean-François), BOUCHOT Estelle (représentée), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), GARAIS Daniel (représenté), LARIVIERE Chrystel (représentée), LEGRAIN Olivier, PEYRAMAURE Pierre (représenté), VAN ROEKEGHEM Frédéric (donne procuration à URBAIN Jean-Yves), VIGROUX-SARDENNE Josiane.

Secrétaire : PETIT Christophe.

71-2026 Navette estivale 2026

Le Président rappelle qu'à compter de cette année, la Région Nouvelle-Aquitaine ne financera plus le service de navette estivale.

Compte tenu de l'arrêt de ce financement, la Communauté de Communes envisage le maintien du dispositif en en assurant le budget.

Dans ce cadre, il est prévu une évolution de service, notamment la mise en place d'un départ depuis la gare de Bugeat, en reliant les communes de Viam, St Hilaire Les Courbes, Treignac, Soudaine-Lavinadière et Chamberet.

La commission mobilité, qui s'est réunie le 20 mai dernier, a validé les horaires et arrêts desservis, ainsi qu'un tarif unique d'1€ par jour.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide

- d'autoriser le Président à lancer une consultation simple par mail auprès de 4 transporteurs
- de signer le devis le mieux-disant sur la base du cahier des charges techniques envoyé

Fait à Treignac le 04/06/2026
Le Président Philippe JENTY

